



**Lundi 21 novembre 2016 :**  
**COMMUNIQUE DES SALARIES EN LUTTE DE LA POLYCLINIQUE ORMEAU**  
**Suite aux déclarations de la direction le dimanche 20 novembre 2016**

Fidèle à une technique désormais éprouvée, la direction de l'établissement Polyclinique de l'Ormeau s'efforce de communiquer en usant du dénigrement et de la contre vérité.

Cette direction ose parler de violence pour qualifier des salariés qui luttent depuis maintenant 13 jours pour l'amélioration de leurs conditions de travail, une vraie reconnaissance de leurs qualifications et une meilleure prise en charge des patients.

Cette direction ose parler de violence pour qualifier le combat des salariés alors qu'elle n'a pas hésité à proposer, dans le cadre de la négociation du jeudi 17 novembre, une augmentation de 30 centimes d'euros par jour pour les bas salaires ainsi que des remises en cause des usages existants au sein de l'établissement, remises en cause qui sont autant de régressions.

Mais cela ne suffit pas, au mépris clairement affiché s'ajoute le mensonge caractérisé. Ainsi en est-il de la prime de 1 600 € demandée qui a toujours été chiffrée en BRUT et non en NET comme l'affirme l'employeur.

Celui-ci ne s'arrête pas en si bon chemin, quitte à dénigrer autant le faire dans les grandes largeurs, affirmant que les représentant-es des salariés demande une augmentation de 25 % des rémunérations.

Du sérieux, Mesdames et Messieurs les directeurs, ce qui a été demandé par la délégation des salariés lors de la dernière négociation salariale c'est bien :

- ▶ L'attribution et la pérennisation d'une prime de 1 600 € brut.
- ▶ La revalorisation à hauteur de 3 % de la valeur du point d'indice, soit 7,46 par rapport à une revendication initiale de 8,33 € ( seul à même de permettre aux plus bas coefficients d'être rémunérés au niveau du SMIC ).

Ce que la direction oublie sciemment de dire c'est :

- ▶ Qu'elle a prêté au groupe Médipôle Partenaires 8,8 millions d'euros.
- ▶ Qu'elle a reçu 1,912 millions d'euros au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi sur trois ans sans créer le moindre emploi.
- ▶ Que les frais de personnel hors intérim ont diminué de 930 000 € en 2015 alors que la rémunération des fonctions supports au groupe se chiffrera à près de 600 000 € en 2016.
- ▶ Que la trésorerie de la polyclinique a été confortée de 3,5 millions d'euros en 2 015.

Aux propos mensongers de la direction, transmis par voie postale à tous les salariés vendredi 18 novembre, les salariés ont répondu par un tract distribué ce matin et sobrement intitulé

**" SONT-ILS SERIEUX ? " .**